Réflexions

AUX PAYS DE l'ISBN* :

PRATIQUES ET USAGES NATIONAUX

Martine Dejean et Jacques Chaumier
Bureau Marcel Van Dijk, Paris

LA NORMALISATION de la numérotation des livres est née en Grande-Bretagne en 1965; elle est due à l'initiative du plus important libraire-distributeur britannique, W.H. Smith, qui se trouvait dans l'obligation de codifier les ouvrages commercialisés dans son pays pour gérer informatiquement ses stocks. La British publisher association, à laquelle il s'adressa, étudia la possibilité de développer un système normalisé à l'échelon national. La British national bibliography[1] participa aux travaux du comité créé pour assister le Professeur Foster dans la conception d'un système de numérotation unique pour chaque ouvrage. En 1967, le Standard book numbering (SBN) était opérationnel en Grande-Bretagne et la Standard book numbering agency était créée sous la responsabilité de J. Whitaker and sons.

Par ailleurs, lors de la 3e Conférence internationale sur les méthodes de commercialisation du livre, qui s'était tenue à Berlin en 1966, l'opportunité de la création d'un système de numérotation internationale du livre avait été envisagée. Les pays anglo-saxons décident alors d'adopter le système britannique et, en 1968, l'agence américaine voit le jour, gérée par R.R. Bowker Company. Simultanément, l'ISO (International standardization organisation) constitue un groupe de travail pour étudier la possibilité d'adapter le système britannique à une utilisation internationale[2]. Plusieurs réunions de travail ont lieu avec les pays membres en 1968 et 1969 et aboutissent à la norme ISO 2108. Une agence internationale de l'ISBN est alors créée à Berlin pour assurer la cohérence et l'administration du système.

*ISBN : International standard book number.
1. Organisme qui publie depuis le 4 janvier 1950 la liste hebdomadaire des monographies éditées en Grande-Bretagne (la *British national bibliography* ou *BNB*) à partir des ouvrages reçus par le Copyright receipt office de la British library. En 1974, le BNB a été intégré à la BLBSD (British library bibliographic services division), dont il représente la plus grosse activité. Depuis 1977, la *BNB* inclut l'enregistrement de documents catalogués à la source.
2. Ce groupe de travail a été mis en place par le comité ISO/TC 46 Documentation.

Principes et objectifs

L'ISBN s'applique principalement à des livres; son utilisation peut être cependant étendue à d'autres monographies ou productions éditoriales, telles que microformes, livres-cassettes, logiciels pour micro-ordinateurs, publications électroniques (disquettes, CD-ROM...). Le principe en est le suivant : un ISBN identifie chaque titre, ou chaque édition d'un titre, d'un éditeur donné; il est unique pour ce titre ou cette édition. Une fois attribué, un ISBN ne doit jamais être utilisé de nouveau, même si le titre auquel il a été initialement attribué est épuisé depuis longtemps.

Un code numérique

Un ISBN est un numéro à 10 caractères répartis en quatre parties, ou segments, de longueur variable; chaque segment est séparé des autres par un tiret. Ces segments représentent dans l'ordre :

— l'identificateur du groupe national, géographique ou linguistique auquel appartient l'éditeur (1 à 5 chiffres);

— l'identificateur de l'éditeur (2 à 7 chiffres);

— l'identificateur de titre dans la production de l'éditeur (1 à 6 chiffres);

— le caractère de contrôle, qui permet de valider le numéro attribué (1 chiffre).

Le nombre de caractères des segments qui identifient le groupe et l'éditeur est inversement proportionnel à l'importance de la production de livres. L'attribution des numéros ISBN se fait de la manière suivante :

— l'identificateur de groupe géographique, linguistique ou autre est attribué par l'Agence internationale de Berlin en fonction de la production dans le groupe : le groupe francophone a ainsi reçu le préfixe 2, le groupe anglophone les préfixes 0 et 1, l'Unesco le préfixe 92;

— les agences nationales sont responsables de l'attribution, à chaque éditeur, de son numéro d'identification, en tenant compte du volume de sa production passée et à venir. Ce numéro est attribué une fois pour toutes;

— l'éditeur attribue au livre qu'il a édité le numéro d'identification du titre, en choisissant dans la liste des numéros dont il dispose. Cette liste est fournie, gracieuse-

ment ou contre paiement, par les agences nationales ou de groupes linguistiques, celles-ci étant à la disposition des éditeurs pour les conseiller ou les orienter dans leur choix;

— le chiffre de contrôle est calculé sur le module 11 avec les poids 10 à 2. Lorsque le chiffre de contrôle ainsi calculé est égal à 10, celui-ci est représenté par le caractère romain X. Les valeurs des segments et l'ordre des caractères sont ainsi vérifiés et validés.

Un outil de normalisation

Les obligations légales en matière d'ISBN diffèrent selon les groupes et les pays concernés. Certains pays ont pris des dispositions légales, la France en particulier, alors que d'autres, comme l'Italie, ont une attitude libérale.

L'ISBN est imprimé sur chaque ouvrage au verso de la page de titre ou, en cas d'impossibilité, sur la page de titre elle-même; il apparaît également sur la dernière page de la couverture. Les numéros sont précédés des lettres ISBN et peuvent être suivis du nom de l'éditeur en cas de publications éditées par plusieurs éditeurs.

L'ISBN est d'abord une norme

L'utilisateur du code barres EAN (European article number) pour la représentation de l'ISBN est fortement recommandée du fait de l'accord conclu entre l'International article numbering association (IANA) et l'Agence internationale de l'ISBN. Un identificateur spécifique à l'ISBN a été défini comme préfixe au code barres, selon les règles du système EAN ou IAN (International article number) avec le code produit 978.

L'ISBN est d'abord une norme. Il est défini par l'ISO, qui le reconnaît en tant que tel par la norme ISO 2108. Il est cependant curieux de noter que cette norme internationale n'a pratiquement pas été reprise par les divers pays en tant que norme nationale, même dans les pays où la mention d'ISBN est obligatoire. Par ailleurs, la norme ISO ne fait nullement mention de l'extension de l'ISBN avec les codes barres. L'Agence internationale de l'ISBN a demandé la révision de la norme ISO et devrait sans doute en profiter pour codifier cette extension en codes barres.

La principale utilisation de l'ISBN réside dans la commande des livres

L'ISBN fait partie intégrante de l'ISBD (International standard bibliographic description) et a été adopté dans le cadre des travaux de l'UNISIST (United nations information system in science and technology, Unesco) sur le Contrôle bibliographique universel. Il faut cependant noter que ce système d'identification des livres n'est pratiquement pas employé dans le cadre des grandes banques de données. Un certain nombre d'entre elles le font figurer dans leur description bibliographique, mais il n'est jamais utilisé dans les programmes de contrôle de doublons ni pour la commande en ligne des documents.

Curieusement, on remarque que, ce qui fut au départ considéré comme un élément bibliographique, est essentiellement utilisé à des fins commerciales. La principale utilisation de l'ISBN sur une grande échelle réside dans la commande des livres. Elle a été rendue possible par l'informatisation et la création des fichiers bibliographiques de la production nationale. Cette utilisation, très largement amplifiée par l'utilisation des codes barres, peut fonctionner à deux niveaux : des libraires vers les éditeurs et des bibliothèques et centres de documentation vers les libraires et les éditeurs. Actuellement, l'ISBN n'est utilisé pour la commande des livres que par les libraires et ceci dans le cadre de systèmes de commandes en ligne, tels que le système ELECTRE du Cercle de la librairie.

Un outil de gestion

Deux catégories d'utilisateurs sont concernés par l'ISBN à propos des problèmes de gestion : les libraires et les éditeurs.

Les grandes librairies sont encore en gestion purement manuelle. Ceci semble tenir au pourcentage encore élevé de livres sans ISBN et au fait que l'utilisation du code barres n'est pas encore suffisamment répandue. Dans le cas de librairies utilisant un système de gestion informatisée avec lecture optique, ce système génère des étiquettes reprenant le code ISBN, ainsi que le code rayon et le prix. En cas d'absence d'ISBN, le système génère un code ISBN fictif, qui est alors utilisé pour la gestion des stocks, les statistiques de vente et le réapprovisionnement. L'ISBN est de toute évidence destiné à être le référant de toute informatisation, en particulier à partir de la lecture des codes barres.

Les éditeurs français, dans leur presque totalité, utilisent l'ISBN comme code article de leur production, soit depuis plusieurs années, soit depuis quelques mois (avec l'apparition des codes barres). Le code ISBN est utilisé, soit pour l'ensemble des activités de gestion (vente, gestion des stocks, facturation, retours des invendus, gestion des droits d'auteur), soit pour quelques-unes seulement de ces fonctions. Il faut cependant noter que les éditeurs n'associent pas le prix de l'ouvrage à l'ISBN dans le code barres, bien que la mention du prix soit obligatoire sur les ouvrages.

L'utilisation du code à barres, par crayon optique ou lecteur laser — ce dernier l'emportant sur le premier en raison de sa fiabilité — est confortée par le fait que tous les utilisateurs potentiels (librairies, bibliothèques ou centres de documentation) sont ou seront à brève échéance, équipés de micro-ordinateurs. Pour les librairies en particulier, il faut noter que l'utilisation des codes à barres sera également renforcée par les applications découlant des systèmes d'information bibliographique, soit en télématique soit sur CD-ROM.

L'utilisation de l'ISBN commence à dépasser largement la simple fonction de normalisation et retrouve ainsi sa vocation première d'outil de gestion; mais, alors que l'initiative est née des éditeurs, c'est le secteur entier du livre qui va, à brève échéance, l'utiliser : libraires, bibliothèques, points de vente et distributeurs. Le système actuel ne concerne pas seulement les livres, mais permet des extensions à l'ensemble des monographies : livre-cassette, vidéo, logiciels de micro-ordinateurs,... Pour ce faire, il serait d'abord souhaitable qu'un code produit soit défini et affecté à chacun des supports

R

spécifiques, comme c'est le cas pour les livres; en outre, l'extension de l'ISBN aux non-livres ne pourra se faire que lorsque le dépôt légal de ces documents aura été défini explicitement.

L'extension et l'utilisation des codes à barres étant une nécessité économique, elle sera très vraisemblablement adoptée par toutes les instances, nationales et internationales, à court terme.

Quelques usages nationaux

La France et les pays francophones

On peut d'abord rappeler qu'en France l'obligation de mentionner l'ISBN sur tous les exemplaires d'une même œuvre soumise au dépôt légal a été fixée par le décret d'application du 3 décembre 1981 à la loi du 10 août 1981 relative au prix du livre, dite loi Lang.

La gestion directe de l'ISBN (attribution des numéros et gestion du fichier des éditeurs) est assurée par l'Agence francophone pour la numérotation internationale du livre (AFNIL). L'AFNIL fonctionne depuis 12 ans sous le statut d'une association privée (Association à but non lucratif régie par la loi de 1901). Elle est gérée par la Société de banques de données bibliographiques (SBDB) créée par le Cercle de la librairie et la nomination de son responsable est du ressort de la Direction du livre au ministère de la Culture. Elle fonctionne pour la Belgique (Bibliothèque royale et Association belge des éditeurs), la Suisse (Association suisse des éditeurs de langue française), la France (Bibliothèque nationale, Cercle de la librairie, Syndicat national de l'édition), ainsi que pour la production francophone du Canada, la Bibliothèque nationale du Québec gérant des tranches de numéro qui lui sont attribuées par l'AFNIL. Elle gère également la production d'un certain nombre d'éditeurs de pays africains, pour lesquels l'ISBN ne fonctionne pas encore de manière officielle.

L'AFNIL a constitué un fichier alphabétique et numérique de tous les éditeurs ayant fait une demande d'ISBN; ce fichier comporte 14 000 éditeurs. En 1986, il a été attribué 1 400 numéros d'éditeurs; le nombre d'éditeurs vivants est de 5 800, dont 5 000 pour la France. La gestion de ce fichier est assurée par la SBDB, à l'aide d'un programme spécifique qu'elle a elle-même développé; le fichier est géré sur l'ordinateur de la SBDB, l'AFNIL ayant accès au fichier par terminal.

Bien que la mention de l'ISBN soit obligatoire par décret depuis 1982, l'AFNIL considère qu'environ 25 % des éditions ne comportent pas d'ISBN; la plus grande partie de ces éditions provient d'auteurs/éditeurs ou de collectivités auteurs. En ce qui concerne le code barres, son taux d'utilisation est de 85 % pour les *paperbacks* (livres brochés) et de 60 % pour les *hardbacks* (livres reliés).

L'obligation de dépôt légal est mieux respectée que la mention d'ISBN

Le service du Dépôt légal confirme qu'environ 20 % des publications ne comportent pas d'ISBN; cependant, malgré l'obligation légale d'ISBN, aucun moyen de contrôle n'a été mis en

Répartition des fonctions du système ISBN par intervenant

Fonctions	Pays					
	France	RFA	États-Unis	Italie	Royaume-Uni	Québec
1. Attribution et validation des n^{os} ISBN (éditeurs et livres)	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN[1]
2. Suivi, extension et promotion du système ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN
3. Étude et suivi des travaux de normalisation de l'ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN
4. Alimentation et contrôle qualité de la BDD[2] bibliographique	Cercle de la librairie		Éditeur Bowker	Assoc. des éditeurs	Éditeur Whitaker	Bibliothèque nationale
5. Promotion du système d'information bibliographique	Cercle de la librairie	Association des professionnels du secteur du livre	Éditeur Bowker	Assoc. des éditeurs	Éditeur Whitaker	
6. Édition des catalogues nationaux de production éditoriale et/ou des bulletins périodiques	Bibliothèque nationale Cercle de la librairie		Éditeur Bowker Library of congress	Assoc. des éditeurs Biblioth. nationale	Éditeur Whitaker British library	agence ISBN et Bibliothèque nationale
7. Statistiques du secteur du livre	Bibliothèque nationale Cercle de la librairie		Library of congress	Assoc. des éditeurs	Éditeur Whitaker	

1. Et Bibliothèque administrative du ministère des Communications pour les publications gouvernementales.
2. BDD : Base de données.

place jusqu'à présent. Il est toutefois intéressant de constater que l'obligation de Dépôt légal est beaucoup mieux respectée que la mention d'ISBN. Le caractère historique du Dépôt légal explique sans doute le fait que cette obligation soit connue de tous.

Le cas particulier du Québec

L'agence ISBN dépend du secteur du Dépôt légal de la Bibliothèque nationale du Québec. Elle a pour mission l'attribution des préfixes des éditeurs québécois et des numéros ISBN des monographies et délègue cette tâche à la Bibliothèque administrative du ministère des Communications pour les publications gouvernementales. Elle est le représentant officiel de l'AFNIL auprès des éditeurs francophones canadiens et travaille en collaboration avec l'Agence internationale de l'ISBN et l'agence ISBN de la Bibliothèque nationale du Canada, afin de maintenir à jour les répertoires d'éditeurs avec préfixes ISBN et de veiller au respect des normes.

L'ISBN est utilisé pour le repérage des documents dans les banques de données et pour le traitement des commandes, ainsi que pour la gestion des stocks. Certains organismes exigent l'utilisation de l'ISBN comme numéro de référence : c'est le cas de l'Union des écrivains québécois ou de Bibliodata.

L'attribution d'un numéro ISBN à un éditeur est effectuée par l'agence, qui lui fournit gratuitement un cahier de numéros (par tranche de numéros, suivant sa production) pour les numéros ISBN des ouvrages. L'agence gère le fichier des éditeurs et le fichier ISBN. Celui-ci est traité sur micro-ordinateur sous un logiciel développé par la Bibliothèque nationale, sur la base du logiciel de gestion de fichiers dBase III; il n'est accessible qu'au seul personnel de l'agence. La gestion de l'information bibliographique est assurée par les services spécialisés de la Bibliothèque nationale du Québec : Service du traitement des documents pour le catalogage et Service de l'analyse documentaire pour l'indexation. Les outils utilisés sont, pour l'indexation, le répertoire des vedettes-matières de l'Université Laval (Québec) et la *Library of Congress subject headings,* pour le catalogage, les règles de catalogage anglo-américaines et l'ISBD pour la description bibliographique internationale. Les publications liées à l'ISBN sont, entre les bulletins bibliographiques, deux répertoires bisannuels : le répertoire des numéros ISBN attribués par la Bibliothèque nationale du Québec et le répertoire des préfixes ISBN des éditeurs canadiens.

États-Unis et pays anglo-saxons

L'agence américaine, qui a commencé à travailler dès 1965, lors des premiers travaux menés sur l'ISBN à un échelon international, a été officiellement créée en 1968. L'éditeur R & R Bowker, qui disposait d'un fichier informatique répertoriant l'ensemble des ouvrages publiés aux États-Unis, proposa aux éditeurs, au travers d'une consultation officielle de l'association professionnelle, de prendre en charge la gestion de l'ISBN.

Aujourd'hui, l'agence américaine ISBN est, sur un plan fonctionnel, un département de la maison d'édition R & R Bowker. Elle travaille depuis 1965 en partenariat avec l'agence anglaise, bâtie sur le même modèle, puisque faisant partie de la maison d'édition J. Whitaker and sons. Ces deux éditeurs sont à l'origine de la définition du système ISBN et l'ont donc conçu de manière à ce qu'il puisse fonctionner en compatibilité à l'intérieur d'une même zone

Aux États-Unis, un ouvrage ne peut être publié sans ISBN

linguistique; les deux bases de données sont quasi identiques. Les autres agences de langue anglaise (Australie, Canada,...) ont des systèmes proches du système anglo-américain.

L'agence américaine n'assure pas la gestion de la base de données, laquelle est effectuée par le département Database management de R & R Bowker. Elle joue en revanche, de façon intensive, le rôle de promoteur de l'ISBN — et de la base de données de R & R Bowker — auprès des professionnels du secteur du livre (éditeurs, libraires, imprimeurs,...).

Aux États-Unis, un ouvrage ne peut pas être publié sans ISBN. La procédure est la suivante :

— pour une première immatriculation, le nouvel éditeur adresse à l'agence de l'ISBN un imprimé détaillant sa production et son catalogue de publications (le milieu de l'édition bouge beaucoup aux États-Unis, notamment en ce qui concerne les transferts de sociétés dans les groupes d'édition). En fonction de sa production actuelle

R

et prévue, l'agence lui affecte un préfixe et lui fournit un *log-book* (registre), qui contient la liste des numéros ISBN qui lui sont affectés;

— six mois avant la date prévue pour l'édition d'un ouvrage, l'agence envoie à l'éditeur un imprimé décrivant cet ouvrage, qu'elle intègre ensuite dans la base de données; les vérifications de conformités sont alors effectuées : si le numéro ISBN est refusé par le système, celui-ci affecte à l'ouvrage un numéro intérimaire, qui sera ensuite validé ou bien remplacé, au cas où l'erreur viendrait de l'éditeur;

— l'agence adresse par ailleurs aux éditeurs des documents de synthèse sur l'ISBN et son utilisation.

La gestion de la base de données (indexation, catalogue, traitements informatiques de contrôle, éditions paramétrées) est effectuée par le département Database management de R & R Bowker, qui emploie environ 40 personnes. La base de données contient actuellement 750 000 références et s'accroît d'environ 45 000 références par an. Elle est disponible en ligne, sur support papier (par thème, auteurs, titres, éditeurs, dates de publication,...) et sur CD-ROM (avec mise à jour annuelle). Elle est gérée par un logiciel spécifique développé par R & R Bowker; en plus des fonctions d'interrogation, ce logiciel peut calculer les numéros pour un éditeur donné, en vérifier la conformité (en tant que numéros pour un éditeur donné et, pour les titres d'un éditeur, en contrôlant les doublons) et effectuer les calculs statistiques.

L'agence gère également un certain nombre de publications liées à l'ISBN : les *Books in print* (catalogues d'ouvrages sur support papier, sur CD-ROM ou accessibles en ligne), le catalogue des éditeurs (produit au travers du fichier des éditeurs), les documentations simplifiées à l'intention des éditeurs pour l'utilisation de l'ISBN et les propositions de standards.

L'Italie

L'agence ISBN pour la zone linguistique italienne fonctionne dans le cadre de l'Editrice bibliografica, société de gestion appartenant à l'Association des éditeurs italiens. Son fonctionnement est très proche de celui de l'agence française : l'attribution des numéros est faite par l'agence et le traitement bibliographique est assuré par l'Editrice bibliografica.

La multiplicité des structures montre une forte dépendance par rapport à la structure nationale du secteur livre

Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, l'adhésion à l'agence est payante sur la base du tarif suivant :
— disponibilité de 100 000 numéros : 1 100 000 lires[3];
— disponibilité de 10 000 numéros : 650 000 lires;
— disponibilité de 1 000 numéros : 250 000 lires;
— disponibilité de 100 numéros : 80 000 lires;
— calcul de la clé de contrôle : 1 000 lires/numéro;
— enregistrement, contrôle et publication dans le répertoire : 400 lires/numéro.

Depuis 1983, après accord avec l'autorité italienne (Association italienne d'édition pour l'ISBN et Indicod pour l'EAN), il est possible d'utiliser le code barres EAN pour la publication de l'ISBN, l'agence pouvant fournir le typon d'édition des codes barres.

Les traitements bibliographiques (catalogage et indexation par vedettes matières) sont assurés par l'Editrice bibliografica, qui publie l'*Italian books in print* et le *Répertoire des éditeurs italiens.*

Les traitements informatiques (programmation et traitement) sont assurés par le CILEA, (Consorzio interuniversario lombardo per l'elaborazione automatica, Milan). Le CILEA est l'un des plus importants serveurs italiens; il diffuse en particulier trois banques de données créées avec l'Editrice bibliografica : ALICE (Archivio libri italiana su calcolatore elettronico), qui comprend les 250 000 titres de la zone linguistique italienne disponibles sur le marché; CIRCE (Catalogi italiano delle riviste su calcolatore elettronico), qui recense les 8 350 titres de périodiques vivants publiés en Italie; ADELE (Archivio distributori, editori et lebrerie editrici), qui donne la liste des 2 120 maisons d'édition de la zone linguistique italienne.

Comparaison des usages nationaux

Si l'on examine les statuts des agences nationales de l'ISBN, on remarque que, suivant les pays, celles-ci sont rattachées :

— directement à un ministère (Culture ou Éducation) : URSS, Chine, Chypre,...;

— à la Bibliothèque nationale : Australie, Belgique (langue flamande), Brésil, Costa Rica, Danemark, RDA, Finlande, Israël, Indonésie, Canada (les 2 agences), Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Suède, Afrique du Sud, la majorité des pays africains,...;

— à l'association professionnelle nationale des éditeurs : Italie, Colombie, Portugal,...;

— à une structure spécifique, réunissant les libraires, les éditeurs, les représentants de l'État : le Cercle de la librairie en France, et le Börsenverein des Deutschens Buchhandaels EV en RFA;

— à un éditeur : États-Unis, Royaume-Uni;

— ou encore, dans certains cas, aux Archives nationales ou à la Direction ministérielle des droits d'auteur, au Mexique par exemple.

La multiplicité des structures mises en place montre une forte dépendance par rapport à la structure nationale du secteur du livre. Les deux éditeurs anglo-saxons (Whitaker et Bowker) sont ainsi parmi les plus importants; ils étaient en outre les premiers à détenir une base de données recensant les publications nationales. En revanche, dans les pays de faible production éditoriale, les agences ISBN sont rattachées à la Bibliothèque nationale. Ailleurs, les deux fonctions de dépôt légal d'une part et d'administration de la base de données et de gestion de l'ISBN d'autre part, sont séparées voire indépendantes, en France notamment.

Il semble également que, dans le cas où l'agence ISBN est rattachée

3. 1 000 lires = 4,55 F (20-7-88).

au secteur privé, l'organisation dont elle dépend est celle qui utilise le plus l'ISBN : les éditeurs en Italie et aux États-Unis, les libraires en RFA et dans les pays latino-américains. Ceci oriente d'ailleurs les activités propres et les services offerts par l'agence : ainsi, l'agence américaine envisage à terme de fournir les numéros ISBN aux éditeurs, sous forme de liste et avec les étiquettes des codes barres, voire les fichiers de photocomposition pour l'impression.

Les missions d'une agence nationale ISBN sont finalement assez peu différentes selon les pays : elles se limitent à l'attribution des numéros ISBN aux éditeurs et aux ouvrages et à leur validation, au suivi des extensions du système ISBN et à sa promotion, sans oublier les travaux de normalisation liés à l'ISBN.

En revanche, l'organisation du secteur est très variable en ce qui concerne la répartition des tâches d'administration de la (ou des) base(s) de données bibliographiques nationales : alimentation et contrôle qualité de la base de données, promotion du système d'information bibliographique, édition des catalogues nationaux et des bulletins périodiques d'information sectorielle, statistiques du secteur du livre (cf. tableau).

En conclusion...

L'utilisation, désormais banale, des codes à barres ne signifie évidemment pas que le livre, revêtu de son ISBN ainsi codé, soit devenu un produit d'épicerie courant.

Cette banalisation apparente est en fait un facteur de normalisation en même temps que d'information. Étendu à la production éditoriale dans son ensemble, l'ISBN doit permettre une meilleure exploitation, à travers catalogues, fichiers et banques de données, du patrimoine culturel de tous les pays et de toutes les communautés linguistiques; dans cette optique, il serait d'ailleurs souhaitable de faire apparaître, à l'intérieur de la zone linguistique, un sous-ensemble définissant le pays de production. L'ISBN devrait également servir de modèle pour la production documentaire : les clés de calcul de doublons, issues de l'imagination fertile des bibliothécaires, pourraient demain disparaître au profit d'une marque ou d'une empreinte présentant les qualités requises d'unicité et d'inaltérabilité.

L'informatisation des librairies et des bibliothèques ne peut que renforcer le besoin de normalisation. L'ISBN doit répondre à ce besoin, tant d'un point de vue commercial, pour les librairies, que d'un point de vue culturel, pour les bibliothèques. Pour efficace que soit le procédé, il n'en est pas moins certain que réduire un auteur, un titre et une édition à quelques chiffres codés par des petites barres noires et blanches est peu satisfaisant pour l'esprit. Mais la machine est là pour nous restituer sur écran, et peut-être bientôt nous énoncer, à partir de ce code, la fiche d'identité de l'ouvrage recherché...